

Paris, le 12 septembre 2018

Le Crédit Mutuel confirme son partenariat avec les Entreprises publiques locales

Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl), et Daniel Baal, directeur général de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel*, ont signé une convention de partenariat le 12 septembre.

Cette convention biennale vient renforcer le partenariat de longue date noué entre le Crédit Mutuel et la Fédération des Entreprises publiques locales.

Sensible aux valeurs d'intérêt général, de performance du service et de transparence défendues par le Crédit Mutuel, la Fédération des Entreprises publiques locales souhaite renforcer les liens qui les unissent au bénéfice des Epl.

Les Epl, PME au service des PME, sont les outils privilégiés des 11 000 élus qui en sont présidents ou administrateurs. À cet égard, Jean-Marie Sermier salue, avec la signature de cette convention, « des opportunités bancaires accrues permettant aux Epl de trouver les solutions de financement adaptées à leurs besoins au service des projets des collectivités locales ».

« À travers ce partenariat stratégique pour le développement économique des territoires, le Crédit Mutuel confirme et renforce son engagement historique en tant que prêteur du service public local, déclare Daniel Baal, directeur général de la Caisse fédérale du Crédit Mutuel. Le Crédit Mutuel sera ainsi durablement aux côtés des acteurs de l'économie mixte pour porter la politique d'aménagement et de développement des territoires, particulièrement en matière d'énergies renouvelables. »

À propos des Entreprises publiques locales

Les Entreprises publiques locales (Epl) regroupent 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité et le tourisme. Le montant de leur capitalisation s'élève à 4,3 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2016, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,2 milliards d'euros. Toutes les infos sur lesepl.fr
Contact : Hervé Le Dain - 01 53 32 22 41 – h.ledain@lesepl.fr – Twitter @FedEpl

*La Caisse fédérale du Crédit Mutuel regroupe les 11 Fédérations du Crédit Mutuel de Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi-Atlantique, Loire-Atlantique et Centre Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivarais, Méditerranée, Anjou.